
L'indice nouvelle génération MSI20 remplace le MADEX et devient l'indice de référence de la Bourse de Casablanca

Le Morocco Stock Index 20 (MSI20), lancé en décembre 2020, est **un indice nouvelle génération qui tient compte des meilleures pratiques internationales ainsi que des spécificités du marché marocain**. Il a été mis en place par les équipes de la Bourse de Casablanca, en étroite collaboration avec le Comité Scientifique des Indices.

Le succès rencontré par le MSI20 depuis son lancement a incité la Bourse de Casablanca à poursuivre le processus de modernisation de sa gamme d'indices **en l'érigeant en tant qu'indice de référence du marché boursier marocain**, au côté du MASI. Afin de mesurer l'impact de ce lancement, une enquête a été réalisée auprès des professionnels du marché (Sociétés de gestion, investisseurs institutionnels et sociétés de bourse) dans le cadre des travaux du Comité Scientifique des Indices. Cette enquête a révélé que **85% des répondants sont satisfaits du MSI20, et près de la moitié pensent l'utiliser comme benchmark**. Dans ce contexte, la Bourse de Casablanca procédera, à compter du 1^{er} janvier 2022, à l'arrêt définitif du calcul de l'indice MADEX, qui avait été créé en 2002 et composé des valeurs cotées au continu.

Pour rappel, **le MSI20 capte la performance des cours des entreprises les plus liquides cotées à la Bourse de Casablanca**. Il est composé de 20 valeurs retenues parmi les 40 plus grandes capitalisations flottantes et ce, **sur la base du volume sur le marché central et la fréquence de cotation**. Le choix de ces deux indicateurs a été réalisé sur la base d'une **Analyse en Composantes Principales (ACP)**, ayant permis de démontrer que la liquidité d'une valeur peut être expliquée par ces deux variables qui synthétisent 92% de l'information. Ces variables sont notées et la somme des deux scores est centrée-réduite afin d'homogénéiser les données. Par ailleurs, un plafonnement est appliqué en harmonie avec les règles prudentielles des OPCVM. La somme des valeurs qui dépassent le seuil de 10% est capée à 45% de la capitalisation flottante de l'échantillon. L'ensemble de ces règles de gestion font l'objet d'un examen régulier par la Bourse de Casablanca et le Comité Scientifique des indices, afin de garantir qu'elles continuent à refléter au mieux les attentes du marché et les objectifs de l'indice.

Il est à noter que **les indices boursiers représentent un indicateur de performance et de diversification des actifs, ainsi qu'une référence pour les gestionnaires de portefeuilles**. Ils permettent de suivre la tendance et l'évolution d'un secteur d'activité économique, d'en évaluer la rentabilité et les risques, et rendent ainsi l'acte d'investir plus simple car mieux

Communiqué

Casablanca, le 05 avril 2021



informé et mesuré. A ce titre, ils constituent des dispositifs essentiels pour accompagner le développement et la liquidité du marché boursier. Aussi, **la Bourse de Casablanca poursuivra l'amélioration de sa gamme d'indices** en procédant à la conception, en collaboration avec le Comité Scientifique des Indices, **de nouveaux produits à fort impact sur le développement du marché notamment un indice des valeurs respectant les principes de la Finance Participative.**

A propos de la Bourse de Casablanca

La Bourse de Casablanca a été créée en 1929. Elle exerce sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances dans le cadre d'un cahier des charges et a pour mission d'enrichir de manière continue l'offre de produits et services, de développer et de déployer une stratégie globale commune aux différentes composantes du marché boursier, d'en développer l'infrastructure, de contribuer à son développement et de gérer des entités consécutives de l'infrastructure relevant de la Holding. À fin 2020, sa capitalisation s'est établie à 65,6 milliards USD. Depuis quelques années, la Bourse de Casablanca a renforcé son ouverture sur les places financières africaines, ainsi que ses relations avec les opérateurs du continent. Elle est membre actif de l'African Securities Exchanges Association (ASEA) et en a occupé la présidence pendant près de deux ans.

A propos du Comité Scientifique des Indices

Totalement indépendant de la Bourse de Casablanca, le Comité Scientifique des Indices exerce son libre arbitre dans l'intérêt des marchés et des investisseurs. Il est présidé par M. Hassan SAYARH, Directeur Général du Groupe HEM et personnalité indépendante. Le Comité Scientifique des Indices est composé de représentants de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), Association des Sociétés de Gestion et Fonds d'Investissement Marocains (ASFIM), Association Professionnelle des Sociétés de Bourse (APSB), Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR), Association Marocaine des Actuaires (AMA), experts indépendants tels que des professionnels des marchés financiers, économistes et universitaires, ainsi que des représentants de la Bourse de Casablanca.

Contacts Communication Externe & Relations Presse

Sofia Bettioui / +212 (0)661 868 164 / bettioui@casablanca-bourse.com
Assia Warrak / +212 (0)666 269 886 / warrak@casablanca-bourse.com